

ABONNEMENT.

SAUMUR : l'an... 30 fr. six mois... 16 fr. trois mois... 8 fr. Poste : l'an... 35 fr. six mois... 18 fr. trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au Bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 7 c.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Janvier 1882.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier jeudi. — Nomination d'une commission de 33 membres pour examiner la question de la révision.

Ont été élus :

1er Bureau. — MM. Boyssat, Barodet et Viette, tous trois partisans de la révision totale.

2e Bureau. — MM. Achard, Dautresme et Roger, hostiles au projet du gouvernement.

M. Madier de Montjau s'est prononcé pour la révision intégrale et la suppression du Sénat, et M. Lepère s'est prononcé pour le scrutin de liste.

3e Bureau. — MM. Ballue, Camille Pelletan et Rémoiville; hostiles.

Les orateurs qui ont pris la parole sont tous partisans de la révision totale.

4e Bureau. — MM. Dréo, Graux et Pellet. M. Dréo est pour la révision illimitée, M. Graux contre le scrutin de liste. Seul, M. Pellet est pour le projet du gouvernement.

5e Bureau. — MM. Berlet, Langlois, de Choiseul; hostiles.

M. Bizarelli demande la révision totale.

6e Bureau. — MM. Bernard, Feau, Georges Périn. MM. Bernard et Périn sont pour la révision illimitée et pour la limitation, mais contre le scrutin de liste.

7e Bureau. — MM. Rensault-Morlière, Frébault et Noirot.

Tous trois hostiles. M. Frébault soutient le droit absolu du Congrès; M. Noirot voudrait le statu quo.

8e Bureau. — MM. Bernard-Lavergne, Chevandier et Clémenceau, tous hostiles.

9e Bureau. — MM. Barbedette, Maigne, Louis Legrand.

Tous hostiles au projet du gouvernement.

10e Bureau. — MM. Jullien, Margaine et Roudière; sont opposés au scrutin de liste et partisans de la révision intégrale.

11e Bureau. — MM. Andrieux, de Marcère, Ribot, tous hostiles.

Un très-petit nombre de députés ont pris, dans les bureaux, la défense du projet gouvernemental.

En résumé, sauf M. Pellet, tous les membres de la commission sont hostiles au projet de révision présenté par le gouvernement, surtout à l'introduction dans ce projet du principe du scrutin de liste.

Le bruit s'est répandu à la Chambre que, si la majorité des commissaires était hostile au projet de révision, M. Gambetta, renonçant à pousser l'épreuve plus loin, donnerait sa démission.

Chronique générale.

UN MOMENT DE CRISE.

Un trouble passager se manifeste à l'horizon.

Dans le monde financier, l'émotion est à son comble; cette émotion se traduit par une baisse continue qui atteint toutes les valeurs, non-seulement en France, mais encore sur les places étrangères.

Le monde politique n'est pas moins agité que la Bourse; car, si nous en croyons certaines rumeurs venues du quai d'Orsay, on ne serait pas sans éprouver des préoccupations pour l'avenir dans nos sphères gouvernementales.

D'où provient cet émoi? Des craintes que soulève notre politique extérieure en Orient.

Il est certain que l'alliance conclue avec l'Angleterre nous place sur un terrain bien mouvant. Notre alliée voudrait nous entraîner dans une intervention effective en

Egypte. Déjà cette intervention a été annoncée, et la nouvelle a produit en Allemagne, en Italie et en Autriche une fâcheuse impression.

Arabi-Bey tend à devenir ministre: il le sera sous peu de jours. La nomination de ce chef de parti autonomiste égyptien aura-t-elle pour conséquence de nous engager au-delà d'un règlement des questions financières, qui actuellement sont en jeu, et entraînera-t-elle de notre part et de la part de l'Angleterre une intervention armée?

La question est grave, on le voit, car la Porte, qui se sent appuyée par l'Allemagne, nous lancera son veto, et alors c'est une guerre générale qui peut s'engager aussi bien en Orient que sur le Rhin.

En effet, l'alliance de la Prusse est acquise au Sultan, personne n'en doute aujourd'hui. Il nous paraît même que, si M. de Bismark nous encourage à opérer en Tunisie, c'est avec le secret espoir de mettre le feu aux poudres, en offrant, du côté du Maroc et de Tripoli, un prétexte à la Turquie de nous déclarer la guerre.

L'alliance anglo-française, en vue d'une intervention en Egypte, facilite les menées de M. de Bismark et place des atouts nouveaux dans le double jeu qu'il jouait déjà contre nous.

On voit, par ces considérations succinctes, combien l'opinion publique a raison de s'inquiéter. Mais pourtant il ne serait pas raisonnable que l'inquiétude chez nous dégénérât en panique.

Les préoccupations ne doivent jamais désertir le terrain patriotique, ayant pour but la prudence et pour limite le découragement.

Notre inquiétude est celle des citoyens prévoyants; nous n'en connaissons pas d'autres. (L'Ordre.)

Dans le monde financier, on commence à se montrer réellement inquiet des projets politiques de M. Gambetta. Une note adressée à l'un de nos ministres par un prince de la finance, révèle une inquiétude très-grande au sujet des projets du président du conseil,

qui, d'après des dépêches télégraphiques, sont très-mal accueillis par l'opinion publique en province et menacent de causer une grande perturbation dans le marché financier.

Les cercles républicains sont en plein désarroi, tout l'édifice constitutionnel paraît ébranlé; l'inquiétude est dans les esprits, la colère dans les cœurs.

Les adversaires de l'opportunisme déclarent qu'en moins de trois mois, le parti de l'Union républicaine a compromis l'œuvre d'apaisement et de consolidation entreprise depuis dix ans par le centre gauche et la gauche républicaine. Le soupçon et la défiance règnent dans les divers groupes républicains et radicaux.

Un personnage bien en vue dans le parti républicain, disait, samedi soir, en sortant de la Chambre des députés: « Le suicide ou la honte; voilà le dilemme qu'on nous pose. » Et il ajoutait: « Si Gambetta s'appuyait sur des actes pour nous demander un blanc-seing; mais il n'a encore rien fait! »

On assurait, à la Chambre, que les députés qui ont voté pour que la commission de révision fût composée de trente-trois membres, appartiennent aux adversaires du scrutin de liste.

Il serait question de détacher du projet de révision le paragraphe relatif au scrutin de liste et de le réserver pour une loi spéciale.

On parle de vacances que prendrait la Chambre pendant les travaux de la commission de révision; mais, devant les protestations que soulève la simple annonce de ce projet, il est probable qu'on y renoncera.

NOUVELLE NOTE DIPLOMATIQUE FRANÇAISE.

On sait que le traité du Bardo n'a été reconnu officiellement par aucune puissance européenne.

Toutefois, les représentants d'Allemagne et d'Autriche se sont mis en relations avec

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XIII

OVATION POPULAIRE.

Jeanne Simon, jolie blondine, chétive et pâle enfant, avait les yeux rougis par les larmes, le sourire aux lèvres, le front rayonnant d'une joie assombrie par une crainte poignante: — Son père se mourait; elle venait de le répéter.

Mais elle était si heureuse de lui amener Jacques Bernard, enfin hors de danger; et, de plus, elle avait un autre motif de grande satisfaction: l'aimable secret pieusement gardé en tout Soreillac, par les ordres du comte du Hêtre.

Un secret qui n'en était un que pour le seul Jacques Bernard, en sorte que domestiques, paysans et paysannes, s'étaient comme donné rendez-vous sur son passage; ils souriaient bonnement et frottement, ne le complimentaient que de son trait de courage et de sa guérison, mais se faisant fête de sa surprise, l'accompagnaient pour la plupart.

Ce fut à qui proposerait son bras pour aider Jeanne qui clignait des yeux, faisant de petites mines pour recommander discrétion ou silence.

— Mais tu me fais passer par le plus long, dit Jacques.

— Laissez-vous mener et appuyez-vous sur moi, fit le conseiller municipal Sorentel.

— C'est que Simon l'aveugle est bien malade et m'attend.

— Puisque sa fille vous conduit par ici, c'est qu'elle a ses raisons.

— Oui, dit Jeanne, il faut que nous passions d'abord par chez vous où vous attendent M. le comte et M^{me} la comtesse avec toute leur famille.

— Pourquoi donc?..

Mais des champs, des maisons, accouraient une foule d'amis; ils venaient féliciter le convalescent, dont le cortège improvisé grossissait. Les paroles amicales des uns et des autres, propos auxquels Jacques répondait, permirent à Jeanne de se taire, tant et si bien qu'au détour d'un chemin le pauvre journalier s'arrêta ébahi, ne reconnaissant plus sa misérable demeure.

Les cris de triomphe éclataient; le bruyant cortège applaudissait gaillardement; Jeanne pleurait de joie, la pauvre petite.

A la place de la méchante hutte, s'élevait une belle et bonne maison rustique couverte en ardoise, flanquée d'une étable et d'un hangar, bien exhaus-

sée, avec escalier de pierre extérieur menant à l'étage d'habitation sous lequel étaient ménagées les remises d'ustensiles et d'approvisionnements, le tout surmonté d'un grenier mansardé.

Bernard vit l'enclos attenant à sa nouvelle maison; il comprit que désormais il ne travaillerait plus que dans ses propres champs, et il était doucement ému; mais, en vérité, moins surpris qu'on ne pourrait le supposer.

De même que Jean Bart, nommé chef d'escadre par Louis XIV, répondit avec franchise: « Sire, vous avez bien fait », de même Jacques Bernard se dit avec simplicité:

— A la place de M. le comte, j'en aurais fait autant!

Suzanne, pétulante fillette, s'était détachée du groupe formé par ses parents; elle vint en courant embrasser d'abord le sauveur, puis la petite Jeanne, devenue sa camarade durant la longue maladie de Jacques.

— Bien fait!... Vive M. le comte!... Vive M. le maire!... Vive la famille du Hêtre!

On coupait des branches pour les agiter en signe de joie.

Tel fut le triomphe de Jacques Bernard.

La juste récompense qu'il recevait était fête publique. Cette ovation avait profondément ému tous les membres de la famille.

Le comte et la comtesse allaient au devant de

celui qu'ils appelaient leur ami. Heureux de lui prouver leur reconnaissance, ils lui avaient pris les mains; ils voulaient avoir le plaisir de lui faire visiter son gentil petit domaine.

— Vos bontés pour moi, monsieur et madame, dit Bernard, me rendent votre obligé pour la vie; mais, grâce à Dieu, vous n'aurez pas comblé un ingrat.

— Nous nous acquittons bien faiblement de notre dette, dit le comte.

— Vous avez préservé d'une mort certaine mes deux filles et mon mari! disait la comtesse.

— Pourvu que ceci vous fasse plaisir, dit Gordien avec rondeur, nous sommes tous contents.

Laure était visiblement attendrie.

Manuel, son cavalier, se penchant galamment vers elle, récitait à demi-voix les deux vers:

Elle se complait au mystère Pour changer l'amertume en miel.

Du reste, le gentleman-rider ne dit rien, cette fois, qui ne fût parfaitement à sa place. Il ne broncha même point, il ne sourit ni ne hoché la tête quand Jacques Bernard, avec une chaleureuse expression de gratitude, ajouta pour conclure:

— Ce que vous faites aujourd'hui pour moi, monsieur et madame, est comme une graine semée en bonne terre, où elle fructifiera. Ça servira de modèle dans toute la commune. Vous vous placez sur le plus haut degré de l'échelle d'or en me

le ministre de France pour les affaires de leurs nationaux.

La France, étant tombée d'accord avec l'Angleterre au sujet de l'Égypte, a demandé au gouvernement de Londres de reconnaître le traité du Bardo. L'Angleterre a consenti, à la condition pourtant que la France fit connaître publiquement ses intentions relativement à sa politique en Afrique.

C'est pour répondre à ce désir que M. Gambetta fait préparer en ce moment une note aux puissances expliquant le but de la politique française en Afrique, politique essentiellement civilisatrice, conservatrice et nullement conquérante.

Cette même politique, la France, si elle y est contrainte, l'appliquera à l'Égypte, de concert avec l'Angleterre, et sans que cela puisse porter ombrage aux droits suzerains du Sultan, tant en Égypte qu'au Maroc.

LES LYCÉES DE FILLES.

Nous lisons dans le Courrier de Paris du dernier numéro de l'Univers illustré :

« Le branle est donné... et voilà que, de tous côtés, nous allons voir s'ouvrir en province de ces établissements fantastiques qui s'appelleront des lycées de filles. Le gouvernement se trouve même dépassé par ce grand mouvement. Il ne voulait créer que des *externats*. Les municipalités de la plupart des villes de France réclament des *internats*.

« Ah! c'est que les *internats* feront, bien mieux que des *externats*, l'affaire des députés qui ont voté la loi sur l'enseignement des filles, et des conseillers municipaux qui se préparent à l'appliquer avec un tel enthousiasme. Il y aura des bourses gratuites dans les lycées de filles. Ces messieurs déjà faisaient admettre leurs garçons dans les établissements de l'Etat, sans avoir un sou à dépenser... Ça va être maintenant le tour de leurs demoiselles. Comment elles seront élevées? peu importe! Elles seront élevées pour rien, tout est là! Pour rien! cela vaut le *Sans dot* de Molière.

« Quelle joie pour un député et pour un père de se dire :

« — J'ai deux fils et trois filles. L'Etat me régale et se charge des frais de leur éducation. Il les instruit, les nourrit, les loge, les chauffe et les habille. Et le gouvernement se charge aussi de mes plaisirs. Le ministre des Beaux-Arts m'a donné ce soir sa loge à l'Opéra-Comique. Je vais aller voir la *Dame Blanche*, toujours pour rien!

« Voilà ce qui rend également les députés très-favorables, en principe, au rachat des chemins de fer par l'Etat. Ce jour-là, ils auraient des passes gratuites pour eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs bonnes et leurs chiens sur toutes les lignes de France. Les lycées... pour rien! Les théâtres... pour rien! Les chemins de fer... pour rien! Tout pour rien! »

retirant de la misère. On le comprendra ici; et plus d'un qui n'a pas encore voulu contribuer volontairement à l'effet de détruire la mendicité, viendra souscrire de lui-même, après avoir vu ceci.

L'enclos était verdoyant. Dans l'étable se trouvaient deux belles vaches que soignait déjà une vieille servante, choisie par la comtesse parmi ces femmes de bonne volonté dont le conseil municipal avait reçu des remerciements chaleureux.

Prêcher d'exemple étant nécessaire, on avait dû commencer avec des ressources insuffisantes. Et, puisque l'on n'était pas encore en mesure d'entretenir tous les indigents, on n'avait pu interdire la mendicité. On transigeait.

Les premières applications du système furent naturellement faites aux veuves les plus intéressantes à l'unique condition qu'elles ni leurs enfants, ne mendieraient plus de porte en porte, par voies et par chemins.

Elles s'y engagèrent, et, chose bonne à constater, elles tinrent toutes cet engagement, qui, seul, leur donnait droit aux subsides hebdomadaires.

Cette distribution, équitablement calculée, devait faire redéchoir les récalcitrants.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

ALGÉRIE.

Nous lisons dans l'Indépendant, de Constantine :

« A la suite des pluies torrentielles de vendredi et samedi, le Rhumel est sorti de son lit.

« L'appoint le plus fort a été fourni par le Bou-Merzoug, car c'est dans ce bassin qu'est tombée une véritable avalanche d'eau. Les deux lignes de chemin de fer de Sétif et de Bone ont été coupées par l'inondation.

« Sur la ligne de Sétif, la circulation a dû être absolument interrompue, car l'eau couvrait les rails sur une très-grande longueur, un transbordement était impossible. C'est, paraît-il, à grand-peine que les voyageurs ont pu être transférés.

« Jamais encore, aux plus fortes crues dont puissent avoir mémoire les vieux Constantinois, le Rhumel n'a atteint le niveau qu'il avait samedi, vers quatre heures du soir.

« Le moulin Carbonnel, sis à l'entrée du ravin d'El-Kantara, a été inondé à plus d'un mètre au-dessus du rez-de-chaussée; la nappe d'eau est immense.

« Tout le monde sait que ce moulin a été dans l'eau, lors d'une inondation, jusqu'à la toiture, mais cet envahissement provenait surtout des obstacles que le courant avait accumulés dans l'étroit passage du pont de Sidi-Rached : arbres, débris de toutes sortes, etc.

« Samedi, la quantité de la masse liquide, ne trouvant point un débouché assez large, formait seule le lac qui venait battre les murs du moulin.

« Avant d'atteindre le pont d'Aumale, au dernier coude, la rivière s'est creusé un nouveau lit au travers des plantations maraichères.

« Un peu plus loin que la jonction de l'Oued-Hamma, dans la plaine, le Rhumel s'étendait sur une largeur d'un kilomètre.

« Le pont de l'Oued-Begra a été emporté comme un fétu de paille. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 janvier.

La Bourse est affolée, tout est en baisse.

Le 3 0/0 ouvre à 83.50 pour rester à 82.75.

On est à 114.40 sur le 5 0/0, pour fermer à 113.50. L'amortissable 3 0/0 à 83.40 et 82.75.

Les nouvelles venues des places étrangères sont nulles ou à peu près. Les Consolidés anglais arrivent en hausse de 3/16 à 100 1/2.

Parmi les valeurs, il faut signaler la véritable débâcle sur l'Union Générale, que nous laissons à 2.400 et qui n'est plus aujourd'hui qu'à 1.500, soit en baisse de 1.100 fr. sur hier; ce que chacun prévoyait est arrivé, toutes les valeurs dérivant de cette Banque sont en baisse considérable. Le Crédit Provincial est à la suite d'une chute inévitable, il faut être prudent.

Le contre-coup de la mauvaise disposition de la place se fait sentir sur les meilleures valeurs. Le bilan de la Banque de France accuse une rentrée d'or de 16,215,000 fr., une diminution de 5,907,000 francs dans le portefeuille; les bénéfices, pour la semaine, sont de 1,459,000 fr.

Le Crédit Foncier de France est à 1,620 pour le moment. Ce sont des prix favorables aux achats. Les obligations nouvelles 4 1/2 0/0, émises par cette institution à 480, sont vivement enlevées, les parts s'élevaient à 11,500,000 fr.

La Société Française Financière est à 1,040, le dividende de 40 fr. sera payable le 1^{er} février prochain.

On se tient assez ferme à 860, sur le Crédit Lyonnais.

La Banque Romaine se soutient à d'assez bons cours, qui font espérer que, dès que le marché aura repris possession de lui-même, les cours seront meilleurs.

Le Crédit Général Français faiblit à 775. La Générale se tient à 800.

Les obligations de l'Hypothèque Foncière sont très-demandées au siège de la Société; le revenu et la sécurité qui s'attachent à ces titres sont bien faits pour attirer les capitaux.

On fait 800 sur la Société Nouvelle.

Les valeurs industrielles sont quelque peu touchées.

Le Suez descend à 2,200; le Gaz à 155.

Chronique Locale et de l'Ouest

Saumur.

Nous avons dit, avant-hier, la rumeur qui courait à Saumur, que M. Gablin, pharmacien en chef de l'Hospice depuis quinze jours, aurait déjà adressé sa démission pour la fin du mois. Les intéressés ne peuvent plus en douter, aucun démenti n'ayant été apporté à cette rumeur. Cette retraite inattendue laisse croire que M. Gablin a trouvé dans MM. les Administrateurs des préparateurs habiles qui ont su

lui dorer la pilule et la lui faire avaler; mais l'or est parti: il la trouve mauvaise, celle-là, et il la rend.

A qui le tour?

Décidément, la malchance s'en mêle. MM. les Administrateurs de l'Hospice tombent de Charybde en Scylla: la question du Pharmacien n'est pas encore tranchée, que voici celle des Médecins qui se présente plus terrible que la première.

Dès hier au soir, chacun d'eux a pu apprendre, avant de se coucher, que MM. les Médecins se retireraient de l'Hospice; et ce matin, à l'ouverture de leur séance hebdomadaire, ils ont pris connaissance des considérants de cette démission collective.

Nous ne désespérons pas de pouvoir un jour en publier le texte; dès aujourd'hui, nous pouvons assurer qu'elle est justement et fortement motivée. C'est la conséquence du désarroi qui règne dans notre établissement hospitalier.

MM. les Médecins ne veulent pas cependant que les malades et les vieillards aient à souffrir de leur détermination; aussi se sont-ils mis généreusement à la disposition de MM. les Administrateurs, jusqu'au 15 février prochain. Pendant un mois, ils feront le service gratuitement.

La population ne sera pas surprise de cette abnégation. MM. les Médecins de Saumur suivent les traditions anciennes: toujours avec le même zèle, le même dévouement, ils ne marchandent jamais leur peine et leurs soins pour soulager les misères. C'est à l'Administration, pendant le cours du mois, de se mettre en règle avec les pauvres.

Température. — Depuis quelques jours, la température a subi un abaissement assez sensible: le thermomètre se maintient sans grande variation à 3 et 4 degrés au-dessous de zéro. Le temps est sombre et brumeux et présage de la neige.

Le baromètre s'est élevé à 780^{mm}, ce qui est assez rare. Aujourd'hui, il a une tendance à baisser.

La bise qui souffle du nord est glaciale et rend le froid plus pénible encore.

Le légendaire chapeau de la gendarmerie va disparaître. Le général Campenon vient de décider, paraît-il, que les gendarmes à cheval porteront dorénavant le casque d'un modèle semblable à celui en usage dans la cavalerie de la garde de Paris. Les gendarmes à pied auront un shako pareil à celui des gendarmes mobiles.

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui intéresse particulièrement les administrations rurales.

Il résulte de cet arrêt que, lorsqu'un chemin public devient impraticable, celui qui passe dans le champ riverain n'est pas tenu de payer le dommage causé par son passage, car il se trouve couvert par le cas de force majeure prévu par l'article 44 du Code rural de 1881.

Le propriétaire du champ n'a d'action que contre la commune qui doit rendre le chemin praticable.

BEAUPREAU.

Dimanche dernier, la population de Beaupreau assistait aux funérailles de M. Dupont, docteur-médecin et adjoint au maire.

M. Dupont a succombé à la terrible et longue maladie dont il était atteint depuis plusieurs années, et qu'il avait contractée en soignant un malade d'une angine couenneuse. Passionnément épris de sa noble profession, on le voyait encore, il y a quelques mois, bravant les souffrances et la maladie, aller, la nuit comme le jour, prodiguer des secours à ses malades.

Cette mort est une grande perte pour Beaupreau, où M. Dupont était estimé à tant de titres. D'une intelligence remarquable, doué d'une facilité rare pour la matière médicale, il s'était vite fait remarquer de ses professeurs à l'Hôtel-Dieu de Nantes, où ses travaux couronnés de succès et la sûreté du diagnostic lui valurent l'internat.

Il est mort jeune, à 43 ans; et pourtant que de mères lui doivent la vie de leurs enfants! que d'époux, la vie de leurs épouses!

(Étoile.)

ANGERS.

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que M.

Trouillet est nommé adjoint au maire d'Angers.

L'Estafette annonce que le ministre de la marine se propose de se rendre à Angers, où il visitera l'École des Arts-et-Métiers.

Le grand Festival de l'Association artistique d'Angers, qui aura lieu dimanche 22 janvier, sera donné avec le concours de M. César Franck, professeur au Conservatoire de Paris, M^{lle} C. Brun (soprano), des Concerts de Paris, M. N. Auguez (baryton), de l'Opéra, et les chœurs de la Société Sainte-Cécile d'Angers.

THOUARS.

Le *Journal de Thouars* raconte ce qui suit :

« De Saint-Martin-de-Sanzais à Brion, et de Brion à Argenton-Château, en passant par Bouillé-Loretz, il n'est question que de choux empoisonnés. C'est dans le cœur même de ce crucifère potager qu'une main coupable et inconnue glisse, dans des champs entiers et pour chaque pied, une boulette de pâte jaunâtre qui doit porter la terreur dans les fermes. Le fait est que les campagnards ne sont pas rassurés et que la gendarmerie informe.

« On nous a affirmé que les bestiaux, chiens et chats, auxquels on a fait manger de ces boulettes n'en ont été nullement incommodés, ce qui tendrait à prouver que, si poison il y a, il n'est pas très-actif heureusement.

« MM. Boutineau et Monnier, pharmaciens à Thouars, ont analysé ce produit « chimique ». Nous croyons savoir qu'il ne contient aucun toxique et se compose tout simplement d'un peu de pommes de terre râpées; la fécule semble n'avoir subi aucune cuisson; mais ces messieurs se proposent encore de vérifier leurs analyses.

« On se trouve donc en présence d'une tentative bizarre complètement avortée; peut-être aussi le coupable ne cherche-t-il qu'à effrayer les populations, ou bien n'est-ce que l'œuvre d'un maniaque qui se figure ensorceler par ce moyen merveilleux les propriétaires de choux. »

TOURS.

On lit dans l'Indépendant d'hier :

« Rien de nouveau à signaler aujourd'hui sur le marché aux légumes. Les marchands de Saumur n'ont pas vendu, hier, toutes qu'ils avaient apporté, et cela, à cause du prix élevé de leurs marchandises; aussi ils sont restés dans notre ville, et ils ont reparu sur le marché aujourd'hui.

« Quant aux grévistes, ils restent sous leur tente, calculant le bénéfice qui peut entrer dans la caisse municipale, par suite du nouveau tarif... »

Les jardiniers de la ville de Tours ont adressé au *Journal d'Indre-et-Loire* une lettre dans laquelle ils démontrent que le nouveau traité d'adjudication des marchés de la ville ne lui rapportera qu'une augmentation de 8,000 francs, et grèvera les marchands de 50 à 60,000 fr. par an.

A Vierzon, dans le Cher, une grève de marchands vient de se produire dans les mêmes circonstances qu'à Tours. La grève a pour motif, comme dans cette dernière ville, l'augmentation des droits de place. Voici ce que dit, à ce sujet, le *Journal du Loiret* :

« Les droits de place ont été élevés. Il s'en est suivi une bagarre. Des procès-verbaux ont été dressés. Dans l'audience de vendredi, le juge de paix s'est prononcé en faveur des jardiniers et décidé qu'ils devaient s'en tenir à l'ancien tarif. Cela n'a pas empêché, le lendemain, les agents préposés au péage de maintenir leurs prétentions; les jardiniers ont refusé de s'y soumettre, et, voyant qu'il ne leur servirait de rien de discuter, ils ont tous, en même temps, rechargé leurs voitures et fait place nette, de sorte qu'à onze heures le marché aux légumes était complètement désert.

« On devine la stupefaction des acheteurs qui viennent faire leurs provisions!
« Bref, les jardiniers se sont entendus pour ne plus revenir à Vierzon-Ville tant qu'ils n'auront pas obtenu satisfaction, et ils se proposent, en attendant, de transporter

le marché à Vierzon-Village. Pour apaiser l'orage, que va grossir la colère des ménagères, l'administration et le conseil municipal n'auront plus qu'à résilier le traité aux conditions posées par la compagnie adjudicataire du péage qui, pour ce, réclame 1,000 francs de dommages et intérêts. »

Le Journal du Cher annonce que le phylloxera a fait son apparition dans le Cher: plus de huit hectares de vignes, à quatre kilomètres de Bourges, derrière le polygone, sont envahis. Notre confrère croit que cette invasion est due à l'importation coupable, et malgré les règlements sévères, de plants venant des pays infectés.

TENTATIVES D'ASSASSINAT.

Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu d'Azay-le-Rideau quelques renseignements sur un double crime qui vient d'être commis à la Bovinière, commune de Vallères.

Lundi, le nommé Boucher se présentait chez son beau-père, le sieur Buron, qui se trouvait alors avec son fils, Jean, âgé de 45 à 16 ans.

A la suite de quelques paroles échangées, Boucher se jeta sur Buron et lui donna deux coups de couteau. La victime tomba, baignant dans son sang.

En même temps, le jeune homme était également frappé avec le même instrument. Il fut atteint à la cuisse, où il reçut une blessure assez profonde.

L'assassin s'enfuit.

Lorsque les voisins accoururent pour donner des soins aux victimes, ils reconnurent que les blessures de Buron étaient des plus graves. Le médecin, mandé aussitôt, constata qu'en des poumons avait été perforé. Il y a malheureusement tout lieu de craindre que ce malheureux ne succombe.

Quant à Buron fils, sa situation, quoique grave, ne serait pas de nature à mettre ses jours en danger.

La justice, aussitôt prévenue, a commencé une information.

Boucher a été arrêté.

Nous attendons de plus amples détails sur ce double crime, dont le mobile ne nous est pas encore connu.

NIORT.

Une Exposition artistique, industrielle, horticole et scolaire aura lieu à Niort, du 20 mai au 20 juillet prochain, à l'occasion du Concours régional agricole.

Cette Exposition est divisée en quatre parties, savoir :

Exposition des Beaux-Arts, à laquelle sont conviés les artistes de la France entière, les possesseurs de collections particulières, comprenant les objets d'art de toute nature.

Exposition Industrielle, comprenant les produits industriels des départements suivants : la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne, la Gironde, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne, formant la région agricole, et, en outre, ceux des départements suivants : la Sarthe, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure, l'Indre, le Loir-et-Cher et le Cher.

Exposition Horticole, qui recevra les produits de ces mêmes départements.

Exposition Scolaire. — 1^{re} Section : Travaux des maîtres : Herbiers, musées scolaires, boîtes pour leçons de choses, procédés d'enseignement, musique, etc. — 2^e Section : Travaux des élèves : Cahiers de devoirs journaliers, compositions manuscrites, cartes géographiques, dessin linéaire, d'ornement ou d'imitation, etc., etc.

Le règlement général, accompagné d'une formule d'admission, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à la mairie de Niort.

NANTES.

Un curieux incident que rapporte dans les termes suivants le Phare de la Loire, s'est produit, samedi soir, au théâtre de Nantes :

Un monsieur fort bien mis et d'un visage fort distingué, se trouvant sans doute enthousiasmé de ce qu'il venait d'entendre, s'est levé de la stalle d'orchestre où il était placé et s'est mis à entonner, d'une voix d'ailleurs fort belle, une phrase du rôle d'Hamlet. (Mouvement dans l'auditoire.)

Le baryton improvisé, voyant quel effet

avait produit sur le public son enthousiasme quelque peu intempestif, renonce subitement à l'art lyrique et donne la préférence à l'art oratoire. Dans un speech improvisé, il raconte d'une très-belle et forte voix le plaisir que vient de lui faire la pièce. Il termine en faisant remarquer que personne, dans son auditoire, n'étant décoré, il est l'égal de ses auditeurs et leur parle comme à des égaux.

Cet intermède aurait peut-être duré plus longtemps si le chef d'orchestre, M. Bozian, n'avait repris sa place à son pupitre. Le monsieur de l'orchestre est alors rentré dans le mutisme parfait d'un auditeur qui tient à jour de la pièce. L'incident n'a pas eu de suite.

On assure à l'Union de la Sarthe que le maire de Bonnetable, M. Girard, a fait jouer la *Marseillaise* dans l'église de cette paroisse, à l'occasion des prières publiques de dimanche. Les fidèles se seraient, aux premières notes, empressés de quitter l'église.

NOCE BRETONNE.

Les *Annales du Bien*, journal officiel de la Société fraternelle des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, signalent le mariage d'une jeune bretonne, dont le père et la mère, marchands de beurre et d'œufs à Quimper, sont devenus millionnaires, grâce à leur amour du travail.

L'honorable rédacteur des *Annales du Bien* s'exprime en ces termes :

« Le sociétaire Le Goff, marchand de beurre et d'œufs à Quimper, enrichi par l'activité, l'économie et l'entente de sa laborieuse femme, aujourd'hui riche de plus d'un million, père de sept enfants, entouré de l'estime et de la considération publiques, inventeur d'une machine qui raffine 10,000 kilogrammes de beurre par jour, a marié sa fille le 8 novembre.

« C'était une vraie noce bretonne, avec les costumes les plus riches et les plus variés.

« On comptait plus de cinq cents invités, et, le matin du mariage, quatre-vingt-deux voitures stationnaient devant le porche de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper.

« Suivant une ancienne coutume bretonne, à laquelle Le Goff n'a pas voulu manquer, a eu lieu la *course au mouton*, course à cheval par les gens de la noce, portant leurs femmes en croupe, et dont le prix est une somme d'argent et un mouton. »

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

La chute à plat, à l'Ambigu-Comique de Paris, de l'*Incendiaire*, un vieux mélodrame haineux dirigé contre le clergé catholique, fournit à M. Charles Buet la matière d'une étude intéressante sur le Prêtre dans le drame ou la comédie. On sait que tout récemment M. Buet a fait jouer, avec le plus vif succès, un drame dont le personnage principal est le Prêtre. Voici comment il explique ce succès opposé à la chute de l'*Incendiaire*; nous lisons dans *Paris-Journal* :

« Ce Prêtre, parfaitement orthodoxe, et dans lequel aucune concession n'est faite à l'esprit moderne, s'est joué, après la Porte-Saint-Martin, dans les théâtres populaires de la banlieue de Paris : aux Gobelins, à Grenelle, à Montparnasse, à la Villette, à Belleville, au total une soixantaine de représentations, devant un public démocratique s'il en est !

« Eh bien ! l'abbé Patrice a pu dire impunément : « Je suis un soldat, moi aussi ! » Un rajah païen a pu rendre hommage aux vertus sacerdotales... Une scène de confession où la puissance de la foi est violemment opposée à l'impuissance de la libre-pensée a pu se développer durant trois quarts d'heure... Pas un spectateur n'a protesté par un mot, par un rire, par un coup de sifflet, contre une œuvre qui est, en somme, la glorification du sacerdoce, puisqu'elle montre le prêtre vainqueur dans une lutte où la conscience l'emporte, — sans témoin, sans louange et sans récompense, — sur les plus profonds sentiments du cœur humain, sur les plus légitimes intérêts.

« Ce Prêtre est joué en Belgique, où les questions religieuses sont plus vivement débattues, s'il se peut, qu'en France. Comme la presse parisienne, la presse belge est unanime à louer le caractère de l'œuvre. En province, des maires l'interdisent, redou-

tant que ce drame ne soit dans la donnée de l'*Incendiaire*. Dans telle ville, on a eu peur du scandale : on joue devant des fauteuils vides ; seul, le paradis regorge ; le lendemain, la salle est comble.

« A Vitry, les paysans sont venus, en peau de bique, de tous les alentours. Ils ont leurs bâtons. Le théâtre sera démolit si l'on a osé toucher « aux curés ». La ville s'émeut. Pas un spectateur aux premières places. Les gars bretons veulent envahir la salle, quitte à se payer les fauteuils ou le balcon. Le commissaire de police refuse de les laisser entrer, sous prétexte que leur costume en peau de bique manque d'élegance. Alors le directeur de la troupe a une idée de génie : il fait une razzia des vêtements de la ville de tous ses pensionnaires ; il établit un vestiaire. Chaque spectateur, en entrant, endosse, par-dessus la *peau de bique* prosaïque, la redingote, ou le veston, ou le paletot, la défroque enfin qui le transformera en « monsieur ». La salle est bondée. Le prêtre paraît... C'est un triomphe. »

Les meilleures cantatrices se trompent ; à preuve M^{lle} Krauss. Quel Méphistophélès, ennemi de la *prima donna assoluta*, lui a suggéré la dangereuse ambition de chanter le rôle de Marguerite ? Certainement, l'air des bijoux a été enlevé avec une vaillance rare ; la scène de l'église, le trio de la prison, ont provoqué de nombreux applaudissements ; mais nous résignerons-nous indéfiniment à cette Gretchen, si en contradiction avec la pensée de Goethe et avec la tradition poétique ? Nous ne le croyons pas ; M^{lle} Krauss a eu un caprice, elle l'a satisfait ; le public s'est associé dans une limite respectueuse à cette fantaisie d'enfant gâtée par le succès ; mais il ne faudrait pas que la plaisanterie se prolongeât. Les bons petits étrangers que nous nourrissons chez nous attaquent assez notre Opéra national ; nous n'avons pas besoin de fournir un vrai prétexte à leurs railleries ingrates. Nous estimons donc que M^{lle} Krauss fera bien de revenir aux personnalités de son emploi, aux Aïda, aux Rachel, aux Valentine et autres Falcon ; cette Marguerite s'effeuillera elle-même si elle persistait à forcer son talent, défaut que les moralistes de tous les pays du monde nous ont appris à éviter.

Parmi les nouveautés théâtrales de la dernière quinzaine, nous trouvons, aux Variétés, *Lili*, représentée par M^{lle} Judic, en jeune fille, en jeune femme et en vieille douairière, — trois époques en trois actes. Autour de la spirituelle comédienne, les auteurs, MM. Hennequin et Millaud, ont fait manœuvrer le non moins spirituel Dupuis, d'abord en clairon, puis en lieutenant et enfin en général retraité, ainsi que l'amusant Baron, qui, vieillard au début, rajeunit d'acte en acte, pendant que tous à côté de lui s'acheminent vers la décrépitude... C'est absolument drôle, et M. Hervé a saupoudré tout cela d'une musique assortie qu'on a applaudi autant que l'esprit des couplets. De plus, cette nouvelle pièce de deux auteurs à succès s'écarte un peu des récentes traditions à la mode : elle vise moins à la charge d'emporte-pièce, au comique outré, au jeu des tiroirs que les diverses élucubrations qui l'ont précédée à ce théâtre, et elle n'en est que plus charmante. C'est du vrai vaudeville de l'ancien cru, et le public s'est déclaré ravi.

CONSEILS ET RECETTES.

Les jeunes mères doivent bien prendre garde de ne pas toujours porter ou de ne pas toujours laisser porter, par la bonne ou la nourrice, le petit enfant sur le même bras.

Il faut, assez fréquemment, faire passer le bébé d'un bras à l'autre, afin que les deux petites jambes acquièrent le même développement.

Un enfant, qui était venu au monde avec des jambes égales, mais que sa nourrice portait toujours sur le bras gauche, pour sa plus grande commodité à elle, fut trouvé à l'époque du sevrage affligé d'une infirmité presque incurable : la jambe droite était de beaucoup plus courte que la gauche.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — La Canonisation des nouveaux saints, par Ch.

Franck. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Tombeau de Sidi-es-Sahab, par R. Bryon. — Les derniers sinistres maritimes, par H. V. — *L'Avocat Loubet*, par M^{me} Charles Reybaud. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Le jour des Rois. — Rome : Canonisation des saints Jean-Baptiste de Rossi, Laurent de Brindisi, Joseph Labra et de sainte Claire de Montefalco. — Le général Bertaut, ancien Ministre de la Guerre. — M. Hérol, sénateur, préfet de la Seine. — Tunisie : Tombe de Sidi-es-Sahab, à Kairouan. — Sauvetage de l'équipage d'un steamer en détresse. — Revue comique du mois, par Draner (12 gravures). — Une expédition dans les régions polaires : traversée du détroit de Simpson. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 23 janvier 1882.

LE FILS DE GIBOYER

Comédie en 5 actes, de Émile AUGIER.

Nous publierons demain la distribution des rôles.

LE GAULOIS

Directeur politique : M. JULES SIMON

9, Boulevard des Italiens, Paris,

Commencera le 23 courant la publication de :

POT-BOUILLE

(Mœurs de la Bourgeoisie Parisienne)

ROMAN INÉDIT DE

EMILE ZOLA.

COMPAGNIE MARITIME

DU PACIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 11,000,000 de Francs

DIVISÉ EN 22,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

VENTE

DE

12,000 ACTIONS

ENTIÈREMENT LIBÉRÉS

EXPOSÉ

La Compagnie Maritime du Pacifique possède actuellement 5 vapeurs et 2 voiliers.

Les cinq steamers, dont la coque est entièrement construite en fer, ont une jauge totale de 10,914 tonneaux et une force effective de 6,900 chevaux vapeur.

Ces Bâtimens ont déjà, sous le pavillon de M. Emile BOSSIÈRE, armateur au Havre, effectué plusieurs voyages. A chaque voyage, ils sont assurés, grâce à des contrats avantageux, de leur fret de retour.

Les résultats obtenus, qui seront complétés par le produit des primes de l'État, garantissent au capital engagé un revenu largement rémunérateur.

La direction de l'entreprise est confiée à M. Emile BOSSIÈRE, dont l'expérience et l'habileté bien connues sont un gage de succès incontestable.

CONDITIONS DE LA VENTE

Les 12,000 actions, entièrement libérées, sont mises à la disposition du public

Au prix de 550 Francs

PAYABLES : En faisant la demande... 100 fr.
A la répartition... 125
comme suit : Le 1^{er} mars 1882... 125
Le 1^{er} mai 1882... 200

Les versements anticipés donneront droit à une bonification d'intérêts au taux de 5 0/0 l'an.

Les demandes seront reçues jusqu'au

Jeu di 26 janvier 1882

AUX GUICHETS DE LA

BANQUE NATIONALE

Rue Le Peletier, 11, à Paris.

En province, dans les Succursales de cette Société et dans les Agences du Crédit Viager.

Les demandes seront reçues également au CRÉDIT FONCIER DE LA MARINE, 36, avenue de l'Opéra, à Paris, dans ses bureaux auxiliaires de Paris, 13, rue des Petites-Écuries, et 27, quai de la Tournelle, et dans ses succursales des départements.

Les Versements en retard seront passibles d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

La cote officielle sera demandée.



On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, sigrurs, acidités, plitues, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, lorchose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynant (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDORCET, BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 25 —			
11 15 —	7 39 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —		9 10 soir.	
7 50 —	11 48 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER 1882.

Valeurs ne comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	82 75		1 05	Comptoir d'escompte	1045			C. g'n. Transatlantique	560	10	
3 % amortissable	83		75	Crédit de France	850			Canal de Suez	2320		180
3 % amortissable nouveau	84 50			Crédit Foncier, act. 500 fr.	1590		90	Société autrichienne	662 50		7 50
4 1/2 %	113		50	Obligations foncières 1877	345			OBLIGATIONS.			
5 %	114		50	Obligations communales 1879	430		5	Est	375 50		
Obligations du Trésor	505		1	Obligat. foncières 1879 3 %	422 50		2 50	Midi	365		
Obligations du Trésor nouvelles	500			Soc. de Crédit Ind. et comm.	750			Nord	370		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	135			Crédit mobilier	690			Orléans	375		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50		2 50	Est	760			Ouest	372 25		
— 1865, 4 %	516		4	Paris-Lyon-Méditerranée	1700			Paris-Lyon-Méditerranée	371 50		
— 1869, 3 %	398		3	Midi	1260		50	Paris (Grande-Ceinture)	377		
— 1871, 4 %	390		3	Nord	2090		90	Paris-Bourbonnais	370		
— 1875, 4 %	509 1/2		3	Orléans	1275		5 25	Canal de Suez	552 50		
— 1876, 4 %	514		6	Ouest	827 50		7 50				
Banque de France	5200		250	Compagnie parisienne du Gaz	1550		30				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir,
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 43 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
49^e ANNÉE (1881).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF : M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.
La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume 1881 (49^e année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1882, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DIZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Union postale 9

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

29, Quai des Grands-Augustins, 29 :

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e.

Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18 »

Tribunal civil de Saumur.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

Séparation de corps et de biens.

D'un jugement rendu par défaut, faute de conclure, rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,
A la requête de M^{me} Marie Guibault, épouse du sieur François Toublanc, demeurant à Douces,
Ayant M^e Le Ray pour avoué;
Contre : M. François Toublanc, cultivateur, demeurant à Douces, et M^e Coquebert de Neuville, son avoué;
Il appert que :
Ladite dame Toublanc a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec ledit sieur François Toublanc, son mari.
Pour extrait, certifié conforme, par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour la demanderesse.
Saumur, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.
(47) V. LE RAY.

**INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.**

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 52.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER. (29)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1882,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

ON OFFRE quelques actions. Raffinerie Etienne et Cézart, de Nantes, au porteur, au prix de 510 fr., sans frais de courtage ni commission, cotées 600 fr. au journal le *Consueiller*.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.
A Saumur, sur la place du Champ-de-Foire, le SAMEDI 21 janvier 1882, à une heure après midi,

D'UNE JUMENT

Sous poil alezan, trottant et s'attelant très-bien.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
CH. MILLION.
(45)

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE
51 et 53, rue Saint-Jean,
SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

**A LOUER
DEUX MAISONS**

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

La MAISON DUTAIL demande un employé pour la mercerie.

LA RÉGLISSE
SANGUINÈDE
GUÉRIT
les Hémorrhagies, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.